

## SALAIRES MINIMA DES CADRES DANS LES TRAVAUX PUBLICS 2026

Réunion paritaire des entreprises des Travaux Publics se sont tenues 28 octobre 2025 et le 26 novembre 2025

aucun signataire, décision unilatérale - revalorisation + 1%

Cette décision s'applique aux entreprises adhérentes aux organisations professionnelles signataires

A1	34 094,00 €
A2	36 973,00 €
B	38 573,00 €
B1	41 586,00 €
B2	44 357,00 €
B3	45 484,00 €
B4	48 622,00 €
C1	50 657,00 €
C2	59 041,00 €
Les valeurs ci-dessous sont majorées de 15 % pour les cadres bénéficiaires d'une convention de forfait en jours sur l'année, soit :	
A1	39 208,00 €
A2	42 519,00 €
B	44 359,00 €
B1	47 824,00 €
B2	51 011,00 €
B3	52 307,00 €
B4	55 915,00 €
C1	58 256,00 €
C2	67 897,00 €

Mise à jour le 15/04/26

applicable au 1er janvier 2026